



Refus de renouvellement de titre de sejours et enceinte de 1 mois

Par **lila93**, le **15/07/2010** à **13:00**

Bonjour,

je suis une etudiante qui est en france depuis 2001 la prefecture a refuse de me renouveler ma carte depuis il ya un mois j ai eu un oqtf mais j ai fais une demande d'aide juridictionnelle il ya 4jours je suis dans le delai pour faire recours j'ai plusieurs questions la premiere mon delai a expire hier et je voulais savoir si la police pouvait débarquer chez moi ou pas la prefecture connais mon adresse; j'ai su que je suis enceinte de un mois il ya trois jours c'est un accident rien avoir avec les papiers et j'aimerais le garde le probleme le papa est francais mais ne veut rien entendre de cette grosse on ete deja en mauvais terme et si je garde mon bebe c'est vraiment toute seule meme si c est un accident j adore les bebes et jai toujours voulu en avoir je sais pas etant enceinte si ca va change quelque chose ou non a ma situation j'ai aussi une maladie chronique. et je viens d'un pays ou faire un enfant hors mariage est inconcevable et ma famille est radicale avec ca .

je sais pas quoi faire mais j'ai vraiment envie de garder mon enfant le probleme si mon recours est negatif j'envisage meme pas de rentrer dans ma famille avec un enfant dans les bras.

merci d'avance pour vos reponses
cordialement

Par **chris_ldv**, le **15/07/2010** à **15:11**

Bonjour,

Le fait d'avoir reçu l'OQTF il y a un mois et d'être enceinte depuis un mois est pour le moins fortuit ... mais ne change rien à votre situation d'un point de vue administratif.

Plusieurs options s'offrent à vous:

- 1) l'avortement, et (tenter de) rester en France
- 2) l'avortement et retourner dans votre pays d'origine
- 3) mener votre grossesse à terme en France (en étant d'ici là expulsable) puis tenter d'élever votre enfant.
Mais comment aller vous subvenir à vos besoins et à ceux de votre enfant sachant que vous serez seule pour l'élever en ayant en plus une maladie chronique ?
- 4) mener votre grossesse à terme et proposer l'enfant à l'adoption en France
- 5) mener votre grossesse à terme et vivre avec votre enfant dans votre pays d'origine

Cordialement,

Par **lila93**, le **15/07/2010** à **17:15**

bonjour

merci pour votre réponse je sais que ca fait un peu fortuit que je sois enceinte d'un mois et oui c'était un accident je me serais passée de cette situation dans mon cas malheureusement pour moi c'est arrivé au mauvais moment merci pour votre réponse. je pense avoir pris ma décision.

Par **lili**, le **24/07/2010** à **19:02**

bonjour,

je pense que vous devez déjà en parler à votre avocat; faites un certificat de grossesse par le médecin traitant et contacter l'association réseau éducation sans frontière (présente dans toutes les grandes villes) qui aide les personnes en situation irrégulière avec enfant ou qui attend un enfant.

Vous pouvez aussi aller au service social de votre ville qui va vous aider pour les aides alimentaires et matériel pour la venue de l'enfant.

Je trouve que le commentaire laissé par l'autre personne est déplacée.

Même si cela va être difficile qu'il y ait des aides et que vous pouvez vous en sortir.

Bon courage.

Par **lila93**, le **02/08/2010** à **22:13**

merci lili

les choses s'annoncent bien le papa est revenu ça se passe pour le mieux on va faire la reconnaissance anticipée dès que possible et on va habiter ensemble et de se marier et financièrement il est assez stable donc pas de soucis à ce niveau il pourra nous assurer jusqu'à ce que ma situation se régularise et que je trouve du boulot.
merci pour ton message
et je vois l'avocate bientôt j'espère que ça ira pour nous
cordialement

Par **lili**, le **03/08/2010** à **17:53**

Je suis très heureuse d'apprendre cette bonne nouvelle, je pense que la situation va être plus sereine avec votre conjoint à vos côtés. bon courage quand même pour votre régularisation car cela ne va pas être évident et du bonheur pour votre bébé, votre conjoint et vous.

Par **Ialia**, le **03/08/2010** à **18:52**

enfin la situation se débloque pour vous, bonne continuation